



PREFET DU TARN

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
Groupement gestion des risques

**Arrêté du 1^{er} janvier 2020
relatif aux listes d'aptitude opérationnelle par spécialité**

**Le Préfet du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2000 modifié portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours du Tarn,

Vu le décret n° 2012-519 du 20 avril 2012 modifiant le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2012-520 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2012-522 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires,

Vu l'arrêté du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires,

Vu le décret n° 2016-2002 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants, lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} janvier 2019 relatif aux listes d'aptitudes opérationnelles par spécialité.

Vu l'arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et sapeurs-pompiers volontaires,

Pour la spécialité « Risques chimiques et biologiques » :

Vu le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques,

Vu la visite médicale et les résultats des examens complémentaires effectués conformément à l'arrêté du 6 mai 2000,

Pour la spécialité « Sauvetage Déblaiement » :

Vu l'arrêté du 8 avril 2003 fixant le guide de référence relatif au sauvetage déblaiement,

Vu l'engagement du SDIS du Tarn au sein de l'équipe zonale de sauvetage déblaiement accréditée INSARAG en 2017,

Pour la spécialité « Secours subaquatiques » Scaphandrier Autonome Léger (SAL) :

Vu le décret 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 fixant le référentiel emploi, activités, compétences « intervention, secours et sécurité en milieu aquatique et hyperbare »,

Vu le résultat des examens médicaux pratiqués par les médecins du SDIS 81 qualifiés en médecine de la plongée,

Vu le contrôle technique réalisé le 11 juin 2019 et le 17 juin 2019 sous la responsabilité du lieutenant Régis TESSON, conseiller technique S.A.L n° 05-PLG3/2/ECASC/1 du SDIS du Tarn,

Vu le stage qualifiant les personnels en plongée à moins 30 mètres et 50 mètres, effectué du 11 au 21 juin 2019 à LA LONDE LES MAURES,

Vu les livrets individuels de scaphandrier autonome léger visés par le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn,

Pour la spécialité « Sauvetage aquatique SAV - Eaux Vives » :

Vu le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique,

Vu le contrôle technique effectué le 26 septembre 2019 et le 3 octobre 2019 sous la responsabilité du CTD NAUTIQUE (SAL/SAV) du SDIS du Tarn, le lieutenant Régis TESSON,

Pour la spécialité « Prévention » :

Vu l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention,

Vu la circulaire ministérielle n° NOR : IOCE1108242C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI) par les services d'incendie et de secours,

Pour la spécialité des « systèmes d'information et de communication » :

Vu l'arrêté du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux systèmes d'information et de communication

Sur proposition du sous préfet, directeur de cabinet,

Arrête

Article 1er : La liste des spécialistes dans le domaine **des risques chimiques et biologiques** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2020**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Équipier Reconnaissance CMIC (RCH 1)	ANTUNES	Christian	Castres
	BARDOU	Wilfried	Albi
	BASTOS	Fabien	Castres
	Begliomini	Armand	Albi
	BERBIGUIER	Maxime	Castres
	BOURGEOIS	Landry	Castres
	BURGUIERE	David	Albi
	CARAYON	Franck	Castres
	CARAYON	Yann	Castres
	CHIIHA	Karim	Castres
	CHOTARD	Yannick	Castres
	CLEMENT	Flavien	Albi
	COUQUET	Olivier	Mazamet
	CUCULLIERES	Anthony	Castres
	ENJALBERT	Olivier	Castres
	ESLAN	Sylvain	Etat-major
	FERRE	Christophe	Castres
	GAUBERT	Julien	Albi
	GOUINEAU	Olivier	Lavaur
	GUERARD	Charles-Henry	Castres
	HABERZETTEL	Romain	Albi
	HERAIL	Grégory	Albi
	HERAIL	Nicolas	Albi
	HOUZE	Gwenaël	Albi
	JEANJEAN	Christophe	Castres
	JULIEN	Pascal	Castres
	LOURMIERES	Stéphane	Gaillac
	MARC	Laurent	Castres
	MARQUES	Frédéric	Castres
	MATHA	Mickaël	Albi
	NADAI	Sylvain	Castres
	NOGUES	Benjamin	Castres
	PARRA	Francis	Albi
	PAYRASTRE	Jérôme	Albi
	POUSSE	Cédric	Albi
	RABAUD	Bastien	Castres
	REINHARDT	Thierry	Etat-major
	RESSE	Emmanuel	Castres
	REY	Sylvain	Castres
	ROBERT	Ludovic	Castres
	ROCCATI	Aymar	Albi

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Équipier Reconnaissance CMIC (RCH 1)	ROUMEGAS	Benjamin	Etat-major
	SANCHEZ	Benjamin	Castres
	SAUX	Stéphane	Albi
	SERRES	Nicolas	Albi
	THOMAS	Florent	Castres
	THOURON	Romain	Castres
	TUBIA	Thierry	Castres
	VIDAL	Patrick	Castres
	VINCENT	Nicolas	Albi
	ZALAWA	Fabrice	Albi
Chef d'équipe reconnaissance CMIC (RCH 2)	ALIBERT	Jean-François	Graulhet
	ALIBERT	Patrick	Lacaune
	AVEROUS	Julien	Castres
	BASCOUL	Pascal	Gaillac
	CADARS	Laurent	Albi
	CALVO	Jérôme	Gaillac
	CAMPAN	Jean-Christophe	Etat-major
	CEBULA	Yvan	Albi
	COLOM	Vincent	Castres
	DANTY	Pascal	Albi
	DARGET	Jean-Jacques	Etat-major
	DIAZ	Jean-Paul	Etat-major
	DOUGNAC	Christophe	Albi
	DUPRE	Yann	Castres
	DURAND	Julien	Labruguière
	DURAND	Nicolas	Albi
	GAREL	Damien	Castres
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	LANDES	Guillaume	Castres
	LELIEVRE	Jérôme	Albi
	LESCOAT	Fabrice	Etat-major
	MAFFRE	Olivier	Etat-major
	MAGNABAL	Dominique	Carmaux
	MARRE	Christophe	Gaillac
	MERLET	Loïc	Etat-major
	NACCI	Bruno	Gaillac
	NOYER	Bruno	Albi
	OURZIK	Mickaël	Carmaux
	PELISSOU	Guy	Groupement Ouest
	PETIT	Grégory	Graulhet
	RODIERE	Cyril	Graulhet
	ROUSSEAU	Philippe	Albi
	SIGUIER	Philippe	Carmaux
	SOULARD	Guillaume	Etat-major
	SOUYRIS	Blandine	Carmaux
	TOULZE	Anthony	Castres
	VERGNES	Julien	Albi
	VIGOUROUX	Marc	Albi

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Chef de CMIC (RCH 3)	ANDRIEU	Cyril	Albi
	BEAU	Jean-Marie	Etat-major
	CAMP	Benoit	Etat-major
	CARLIER	David	Etat-major
	CNOCQUART	Philippe	Etat-major
	GOULESQUE	Romain	Etat-major
	HERREBOUDT	Rodolf	Etat-major
	JOUAN	Virginie	Groupeement Nord
Conseiller technique (RCH 4)	DULAUD	Christophe	Etat-major
	VINCENT	Eric	Etat-major
Conseiller technique départemental (RCH 4)	LAMADON PERIE	Sébastien	Etat-major

Article 2 : La liste des spécialistes dans le domaine du **sauvetage déblaiement** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour **l'année 2020**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS	INSARAG
Équipier (SDE 1)	AUDOYE	Fabien	Albi	X
	AYMERIC	Alain	Albi	
	BARDOU	Christian	Graulhet	
	BAUTISTA	Gaël	Mazamet	
	Begliomini	Armand	Albi	
	BEZIAT	Christophe	Castres	
	BEZIAT	Laurent	Lavaur	X
	BLANC	Jérôme	Rabastens	
	BOURGEOIS	Landry	Castres	
	BOYER	Fabien	Gaillac	X
	BRICAUD	Pierre	Réalmont	
	BRUGUIERE	Stella	Gaillac	
	CAMPAN	Jean-Christophe	Etat-major	
	CARAYON	Franck	Castres	X
	CARLIER	David	Etat-major	
	CATHALA	Jérémy	Mazamet	X
	CHAPOT	Stéphane	Lavaur	X
	CHOTARD	Yannick	Castres	
	COLL	Yannick	Carmaux	
	COMBES	Joël	Labruguière	
	DUDAEV	Florian	Albi	
	DUPRE	Yann	Castres	
	FABRE	Grégory	Carmaux	
	FABRIES	Dominique	Graulhet	
	FAIVRE	Sidney	Albi	X
	FERRE	Christophe	Castres	X
	FONTES	Céline	Albi	X
	GARCIA	Fabien	Gaillac	
	GAREL	Damien	Castres	X
	GLORIES	François	Graulhet	
	GOULIGNAC	Fabien	Carmaux	X
	GRIMAL	Marc	Castres	
	GUENIN	Bruno	Castres	X
	JEANJEAN	Christophe	Castres	X
	LEROUX	Nicolas	Mazamet	X
	LESIMPLE	Nicolas	Gaillac	
	LHUILLERY	Sébastien	Graulhet	
	LOUPIAC	Florian	Carmaux	
	LOUVIOT	Cédric	Lavaur	
	MIELKO	Olivier	Etat-major	
	MIRA	Sébastien	Mazamet	X
	MOLARD	Pierre-Louis	Etat-major	X
	MOLLES	Xavier	Albi	
	PARRA	Francis	Albi	X
	PETIT	Grégory	Graulhet	

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS	INSARAG
Équipier (SDE 1)	PHILIPPONNET	Bruno	Castres	
	POUSSE	Cédric	Albi	X
	RABAUD	Bastien	Castres	
	ROBERT	Ludovic	Castres	X
	ROQUES	Rémy	Saint-Sulpice	
	SAUX	Stéphane	Albi	X
	SICARD	Christophe	Mazamet	
	SICARD	Stéphane	Mazamet	X
	TAILLEFER	Frédéric	Rabastens	
	TOULZE	Anthony	Castres	X
	TUBIA	Thierry	Castres	X
	VERGNES	Julien	Albi	X
	VICENTE	Quentin	Graulhet	
	VIDAL	Patrick	Mazamet	
	VIEU	Guillaume	Albi	X
Équipier (SDE 1) ISPV	BERAL	Céline	Carmaux	X
	BOUTY	Virginie	Saint-Juéry	X
	LAURENCE	Isabelle	Saint-Sulpice	X
	POUX	Christel	Puylaurens	X
Chef d'unité (SDE 2)	BASTOS	Fabien	Castres	X
	BOURLIER	Aloïs	Albi	X
	CALIMACHE	Jean-Marc	Mazamet	
	COLOM	Vincent	Castres	X
	COUQUET	Olivier	Mazamet	X
	COUZINIE	Christophe	Labruguière	X
	DECLOITRE	Franck	Mazamet	X
	GOUINEAU	Olivier	Lavaur	X
	GUERARD	Charles-Henry	Castres	X
	JUAN	Philippe	Groupeement Sud	X
	MAFFRE	Olivier	Etat-major	X
	MATHA	Mikaël	Albi	X
	OURZIK	Mickaël	Carmaux	X
	PALAFFRE	Daniel	Albi	
	RESSE	Emmanuel	Castres	
	SATGE	Jean-Michel	Castres	X
	SIGUIER	Philippe	Carmaux	X
Chef de section (SDE 3)	CAMP	Benoît	Etat-major	X
	HEBERLE	Eric	Groupeement Nord	X
	PELISSOU	Guy	Groupeement Ouest	X
	LAMADON PERIE	Sébastien	Etat-major	X
	LOURMIERES	Stéphane	Gaillac	X
Conseiller technique	ESLAN	Sylvain	Etat-major	X

Article 3 : La liste des spécialistes dans le domaine **des secours subaquatiques SAL (habilitation 30 mètres)** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2020** est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Scaphandrier autonome léger (SAL 1)	AUDOYE	Fabien	Albi
	AYRAL	Jérôme	Albi
	CLEMENT	Flavien	Albi
	MACCOTTA	Laurent	Albi
	ROCCATI	Aymar	Albi
	BERBIGUIER	Maxime	Castres
	JULIEN	Pascal	Castres
	NADAI	Sylvain	Castres
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	COSTE	Cyril	Lacaune
	POMAREDE	Didier	Lavaur
	FOLTETE	Didier	Mazamet
	SAUNAL	Patrice	Groupement Nord

Article 4 : La liste des spécialistes dans le domaine **des secours subaquatiques SAL (habilitation 50 mètres)** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2020**, est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Chef d'unité (SAL 2)	BARDOU	Wilfried	Albi
	FIEU	Alexandre	Carmaux
	POUPOUNOT	Bertrand	Carmaux
	CARAYON	Yann	Castres
	COADIC	Jean-Yves	État-major
Conseiller technique (SAL 3)	TESSON	Régis	État-major

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Conseiller technique départemental (SAL 3)	TESSON	Régis	État-major
Conseiller à la prévention hyperbare (SAL 3)	TESSON	Régis	État-major
Conseiller technique départemental nautique	TESSON	Régis	État-major

Article 5 : La liste des spécialistes dans le domaine **des secours subaquatique SAV « eaux vives »** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2020** est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
SAV 1 « eaux vives »	AUDOYE	Fabien	Albi
	AYRAL	Jérôme	Albi
	BARDOU	Wilfried	Albi
	CLEMENT	Flavien	Albi
	MACOTTA	Laurent	Albi
	ROCCATI	Aymar	Albi
	BERBIGUIER	Maxime	Castres
	CARAYON	Yann	Castres
	JULIEN	Pascal	Castres
	NADAI	Sylvain	Castres
	FIEU	Alexandre	Carmaux
	POUPOUNOT	Bertrand	Carmaux
	COADIC	Jean-Yves	État-major
	TESSON	Régis	État-major
	KLINSKI	Jean-Louis	Graulhet
	COSTE	Cyril	Lacaune
	POMAREDE	Didier	Lavaur
	FOLTETE	Didier	Mazamet
	SAUNAL	Patrice	Groupeement Nord

Article 6 : La liste des spécialistes dans le domaine de la **prévention** du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, **aptes pour l'année 2020** est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Préventionniste (PRV 2)	ALIBERT	Jean-François	Graulhet
	BEAU	Jean-Marie	État-major
	CANTE	Patrick	État-major
	DARGET	Jean-Jacques	État-major
	GOULESQUE	Romain	Etat-major
	JOUAN	Virginie	Albi
	MAFFRE	Olivier	État-major
	MARTY	David	État-major
	OLIVARES	David	Castres
	SIGUIER	Philippe	Carmaux
	SOULARD	Guillaume	État-major
	THOMAS	Hervé	Groupeement Sud
Resp. départemental prévention (PRV 3)	HERREBOUDT	Rodolf	Groupeement Ouest
Sapeur-pompier investigateur RCCI	DARGET	Jean-Jacques	État-major
	HERREBOUDT	Rodolf	Groupeement Ouest
	SIGUIER	Philippe	Carmaux
	SOULARD	Guillaume	État-major
	THOMAS	Hervé	Groupeement Sud

Article 7 : La liste des spécialistes dans le domaine des systèmes d'information et de communication du service départemental d'incendie et de secours du Tarn, aptes pour l'année 2020 est arrêtée comme suit :

Emploi tenu et formation détenues	Nom	Prénom	CIS
Officiers des systèmes d'information et de communication	ANDRIEU	Cyril	Albi
	BEAU	Jean-Marie	Etat-major
	MASSOL	Laurent	Groupeement Sud
	RAYNAL	Jean-Marc	Saint-Juéry
	SOULARD	Guillaume	Etat-major
COMSIC	MARTIEL	Guy	Etat-major

Article 8 : MM. le directeur de cabinet, le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du S.D.I.S.

Article 9 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

A Albi, le - 7 JAN. 2020



Jean-Michel MOUGARD.